



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022 DE LA VILLE

Chères Filionaises,

Chers Filionois,

Conformément à l'article 105.2.2. de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19), c'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Ville de Bois-des-Filion pour l'année 2022.

1. États financiers de l'année 2022

1.1 État des résultats de l'année 2022

Le 9 mai 2023, les états financiers audités de l'année 2022 ont été déposés lors de la séance du conseil municipal et les résultats sont les suivants :

Les revenus de fonctionnement de 20 412 186 \$ en 2022 étaient répartis comme suit :

Taxes.....	15 505 228 \$
Compensations tenant lieu de taxes	181 990 \$
Transferts.....	805 490 \$
Services rendus	1 314 540 \$
Imposition de droits	1 443 812 \$
Amendes et pénalités	693 996 \$
Intérêts	453 506 \$
Autres revenus	13 624 \$

Les charges de fonctionnement totalisaient 20 878 508 \$, réparties comme suit :

Administration générale.....	2 587 811 \$
Sécurité publique	4 933 735 \$
Transport	2 942 091 \$
Hygiène du milieu	3 914 147 \$
Santé et bien-être	60 905 \$
Aménagement, urbanisme et développement.....	1 052 298 \$
Loisirs et culture	4 764 382 \$
Frais de financement	623 139 \$

Après la conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement en capital de la dette à long terme et affectations), l'excédent net pour l'année 2022 s'est établi à 1 042 702\$. L'excédent de l'année 2022, a été réinvesti dans le budget de l'année 2023, en partie pour le paiement du service de la dette consacrée aux grands projets récents d'équipements et d'infrastructures réalisés au cours des dernières années (Réfection des rues secondaires, Berge Perron, stationnement municipal, bibliothèque et caserne incendie), et en partie pour le paiement comptant de travaux d'entretien et de réparation de certaines infrastructures (rues, bâtiments, parcs et terrains de jeux), le tout en conformité avec les objectifs en ce qui concerne l'utilisation des revenus provenant de la taxe dédiée aux infrastructures.

1.2 Bilan de l'année 2022

Les actifs financiers totalisaient 18 138 619 \$ répartis comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	8 130 667 \$
Débiteurs	9 763 663 \$
Placements de portefeuille.....	56 894 \$
Autres	187 395 \$

Les actifs non financiers totalisaient 66 108 793 \$ répartis comme suit :

Immobilisations	65 290 535 \$
Autres	818 258 \$

Les actifs totalisaient donc 84 247 412 \$ en 2022.

Les passifs, pour leur part, représentaient 30 151 152 \$ répartis comme suit :

Dettes à long terme	25 419 376 \$
Créditeurs et revenus reportés	4 731 776 \$

La dette nette à long terme a diminué de 332 645 \$ en 2022.

L'excédent accumulé (soit l'avoir des contribuables) totalisait donc :
54 096 260 \$, soit une hausse de 2 126 851 \$ comparativement à 2021.

2. Rapport de l'auditeur

L'audit des opérations financières de l'année 2022 a été confié à la firme *Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L.* Le rapport des auditeurs précise que nos états financiers représentent la situation financière de la Ville au 31 décembre 2022, ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, et ce, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils abattent, leur rigueur et leur contribution pour bien servir nos citoyens et pour atteindre les objectifs de notre organisation.

Ce 9 mai 2023

Le maire,

Gilles Blanchette